

Compte Rendu de la réunion
du Conseil Municipal
du 11 septembre 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 11 septembre 2018 à 18h30. 10 membres sont présents, 3 membres sont absents avec procuration (Mme BERNAY Laure qui a donné procuration à M. BERNAY Daniel, Mme PAYSSERAND Sandrine qui a donné procuration à Mme DAL PRA Laurence, Mme ROCHETTE Marie-Laure qui a donné procuration à M. MATEUIL Alain) et 2 membres sont absents excusés (Mme LEBRAT Maria et M. LEVEQUE Michel).

Secrétaire de séance : Monsieur Julien FUSTIER

Le compte rendu du mardi 28 juin 2018 est adopté à l'unanimité.

Affaires diverses :

- **Délégation du Maire / Accords-cadre avec émission de bons de commande – Voirie 2018/2021** : M. le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de ses délégations, il a décidé, conformément au rapport d'analyse des offres réalisé par le service des routes du département de l'Ardèche et à l'avis de la commission des marchés, d'attribuer le marché à l'entreprise SCR (montant maximum : 700 000 € H-T pour l'ensemble de la période).
- **MAPA** : Deux marchés ont été lancés pour la reprise des arrêts de bus ainsi que pour la fourniture de 3 abris-bus. La fin de remise des offres est prévue pour le 14 Septembre 2018. M. le Maire rappelle que pour ce programme la commune a obtenu une subvention de la Communauté d'Agglomération Centre Ardèche (CAPCA).
- **Personnel Communal** : Depuis le 1^{er} septembre 2018 Gisèle Aubert (cantine) est à la retraite. Anaïs DESCHAMPS, contractuelle depuis avril 2016 la remplace. Estelle LANDRIX est recrutée en cantine à hauteur de 15h30 hebdomadaire. Michel HILAIRE (service technique) sera à la retraite au 1^{er} décembre, à ce jour, il n'est pas prévu de procéder à son remplacement. Sur le plan administratif, Marie CAILLAT a été recrutée à temps plein, elle fera son arrivée le Jeudi 20 Septembre 2018.
- **Transports T'CAP**: Les cars scolaires T'CAP gérés par la CAPCA peuvent également être fréquentés par les julbansainois. Des lignes ont été rajoutées les matins et les soirs permettant ainsi aux julbansainois de pouvoir se rendre au boulot en car. Il existe également une option permettant aux scolaires de se déplacer sur l'ensemble du réseau de transports de la CAPCA (ce qui peut leur permettre notamment de se rendre à leurs activités extra-scolaires en autonomie).

Dates à retenir :

- **Samedi 13 Octobre 2018** : Repas du CCAS

Vote des délibérations

Rapport Syndicat Ouvèze Payre

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal prend acte de du rapport d'activité 2017 du syndicat Ouvèze Payre sur les prix et la qualité du service de l'eau potable.

Autorisation de signature d'une convention avec le Cabinet RETEX Avocats dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir contre un refus de Permis de Construire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le choix du Cabinet RETEX Avocats pour représenter la commune dans le cadre de ce recours et autorise M. le Maire à signer la convention d'honoraire avec ce cabinet.

Autorisation de signature d'une convention avec le SDEA 07 pour la maîtrise d'œuvre de la zone de commerce

Après en avoir délibéré et statué à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la convention de mandat à intervenir entre la commune de Saint Julien en Saint Alban et le S.D.E.A. pour l'aménagement des espaces publics d'une zone à vocation d'habitat et de commerce en vue de fixer les obligations respectives des deux parties, telle qu'elle lui a été présentée, et autorise M. le Maire à la signer ainsi que tous autres documents utiles se rapportant aux présentes décisions.

Convention avec le SDEA pour une mission d'Assistance Technique aux Collectivités dans le domaine de la voirie

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide de recourir à l'assistance technique du SDEA en matière de voirie, autorise M. le Maire à signer une convention avec le SDEA ainsi qu'à prendre toutes dispositions utiles en ce qui concerne la présente délibération.

Contrat d'assistance et de maîtrise d'œuvre avec le Syndicat de Développement, d'Équipement et d'Aménagement (SDEA) pour la création d'un giratoire sur la RD 104 lieu-dit Le Logisson

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de recourir à l'assistance technique du SDEA pour la création d'un giratoire sur la RD104 au lieu-dit le Logisson, autorise M. le Maire à signer une convention avec le SDEA ainsi qu'à prendre toutes dispositions utiles en ce qui concerne la présente délibération.

Instauration du droit de préemption urbain sur le territoire de la commune

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'instituer le Droit de Préemption Urbain sur l'ensemble des zones urbaines « U » et des zones d'urbanisation future « AU », telles qu'elles figurent au Plan Local d'Urbanisme approuvé le 28 Juin 2018 et d'autoriser M. le Maire à signer tout document s'y afférant, et notamment de réaliser les mesures citées ci-après.

Gratification d'un stagiaire

A l'unanimité le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 100 € à un stagiaire dans le cadre d'un stage d'été aux services techniques.

Modification du tableau des effectifs

Après en avoir délibéré et statué à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de créer deux postes d'adjoint technique (15h30 et 24 heures hebdomadaires) suite à la réorganisation des services de la cantine.

La séance est levée à 20h15